

DALUX :

Capteur de luminosité ambiante pour automates AELSYS



14, rue de La Ciotat - 13260 CASSIS

Tél / Fax : 04 42 01 83 87

www.aelsys.com

DALUX fournit aux automates AELSYS la valeur de la luminosité ambiante, mesurée en lux, et codée entre 0 et 250 selon la valeur des paramètres de configuration décrits ci-dessous.

DALUX est utilisé exclusivement :

- Soit connecté directement sur le réseau DALI pour utilisation avec les automates AELSYS gérant l'interface DALI (CP64_DLX, CP64_DLXS, ...)
- Soit connecté sur l'interface « capteur » des automates DMX AELSYS (CP_DMXP, ...).

Paramétrisation logicielle : (DALUX v3.2 et supérieures)

DALUX utilise une seule adresse DALI, configurable entre 0 et 63, selon la procédure d'installation automatique, ou la procédure d'installation unique, définies par la norme DALI.

Il utilise 2 paramètres, configurables à partir des automates AELSYS CP64_DLX, CP64_DLXS, CP_DMXP, permettant de sélectionner son mode de fonctionnement, selon la table suivante :

Paramètre 1 : Configuration de la plage de mesure:

Selon la valeur de ce paramètre, la valeur mesurée est : $\text{Lux} = \text{Valeur min plage} + (\text{résolution} * \text{valeur lue})$.

Résolution	Valeur Paramètre	Plage (lux)	Valeur Paramètre	Plage (lux)	Valeur Paramètre	Plage (lux)	Valeur Paramètre	Plage (lux)	Valeur Paramètre	Plage (lux)
100 lux	0	0 - 25000								
50 lux	1	0 - 12500	2	5 000 - 17 500	3	10000 - 22500	4	15 - 27500		
20 lux	5	0 - 5000	6	2000 - 7000	7	4000 - 9000	8	6000 - 11000	9	8000 - 13000
10 lux	10	0 - 2500	11	1000 - 3500	12	2000 - 4500	13	3000 - 5500	14	4000 - 6500
5 lux	15	0 - 1250	16	500 - 1750	17	1000 - 2250	18	1500 - 2750	19	2000 - 3250
2 lux	20	0 - 500	21	200 - 700	22	400 - 900	23	600 - 1100	24	800 - 1300
1 lux	25	0 - 250	26	100 - 350	27	200 - 450	28	300 - 550	29	400 - 650
0,5 lux	30	0 - 125	31	50 - 175	32	100 - 225	33	150 - 275	34	200 - 325

Exemple : Si la valeur de ce paramètre est de 7, et la valeur retournée par DALUX de 120, alors cela correspond à une luminosité de : $4000 + 120 * 20 = 6400$ lux

Paramètre 2 : Calibration du détecteur

Ce paramètre permet de calibrer la valeur fournie par le détecteur. La valeur par défaut est de 50. Une valeur supérieure à 50 augmente la valeur fournie par DALUX, tandis qu'une valeur inférieure la diminue

NB : Ces 2 paramètres, ainsi que l'adresse DALI qui lui est affectée, peuvent être verrouillés en usine, à la demande.



AVERTISSEMENT :
Toute installation électrique doit être réalisée par un électricien agréé.

Interface DALI : TBT

**Interface « capteur » : TBTS
(branchement uniquement sur automates AELSYS pour DMX)**

Caractéristiques techniques :

Ta : 0 - 55°C - Utilisation en intérieur
Matériau : PVC / PMMA
Diamètre : 40mm ; Hauteur 26mm

GARANTIE :

Le produit est garanti 1 an à partir de sa date d'achat (preuve d'achat requise).

Nous garantissons que le produit répond aux spécifications, et qu'il ne présente aucun défaut matériel et de fonctionnement, dans des conditions normales d'utilisation.

Seront exclus de toute garantie tout produit ayant été démonté ou présentant des traces de tentatives de démontage,

De même seront exclus de toute garantie les produits présentant :

- tout défaut et/ou détérioration et/ou altération des produits provoqué par l'usure naturelle, un abus, tout assemblage ou démontage fautif de la part de l'acheteur , toute installation ou utilisation non conforme à l'usage et/ou une utilisation anormale des produits par l'acheteur ou une erreur de manipulation des produits par l'acheteur, tout entretien défectueux ou inapproprié, toute installation électrique défectueuse de l'acheteur, tout environnement de stockage ou d'utilisation inadapté (température, humidité, alimentation électrique, foudre, ...), ainsi que toutes les conséquences qui pourraient en résulter (accident, choc etc.) ;
- tout dommage n'affectant pas le bon fonctionnement des produits, tels les dommages d'ordre esthétique (choc, éraflures, rayures ou autres) ;
- tout dommage résultant d'un événement de force majeure, de même que tout dommage résultant directement ou indirectement d'explosions, de dégagements de chaleurs intenses, d'irradiations, ou de tout autre événement similaire, sans limitation aucune, à moins que l'acheteur n'apporte la preuve au vendeur que le dommage subi par les produits vendus n'est pas exclusivement dû à l'une de ces causes ;

Au titre de la présente garantie, AELSYS procédera au remplacement ou à la réparation du ou des produit(s) défectueux sans frais pour l'acheteur, à l'exception des frais de port.

Pour pouvoir faire l'objet de la garantie, les produits sous garantie doivent être impérativement retournés à AELSYS avec leur emballage d'origine, accompagnés de l'original de la facture d'achat .

AELSYS ne procédera à aucun remboursement, sauf s'il s'avère que ni la réparation ni le remplacement du ou des produit(s) défectueux ne sont possibles. Le vendeur sera alors seul juge du choix de la solution adéquate.

EXONERATION DE RESPONSABILITE DU VENDEUR :

AELSYS ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable de - sans limitation :

- tout dommage lié à l'inadéquation des produits aux besoins de l'acheteur et à l'appareillage, électrique ou non, qu'il possède ;
- tout dysfonctionnement résultant d'une mauvaise utilisation ou d'une utilisation erronée des produits par l'acheteur, ou tout dysfonctionnement directement causé par un défaut, une anomalie, la panne partielle ou totale d'un appareil de l'acheteur, électrique ou non, sur lequel les produits du vendeur seront reliés, fixés ou posés ;
- tout événement imprévisible et irrésistible s'analysant ou s'apparentant à un cas de force majeure, survenu dans les locaux de livraison ou d'utilisation des produits (si ceux-ci sont différents), comme notamment l'incendie, la foudre, le dégât des eaux, et/ou tout dommage indirect comme tout accident survenu aux personnes physiques, plantes, animaux ,et aux choses meublant lesdits locaux.,
- tout dommage direct ou indirect (y compris la perte de bénéfices, l'interruption des activités, les pertes d'exploitation) dus à l'utilisation ou à l'impossibilité d'utiliser les produits fournis.

DECLARATION DE CONFORMITE CE:

AELSYS certifie que le produit DALUX décrit dans ce manuel d'utilisation a été conçu et fabriqué en conformité avec les consignes de sécurité de la directive 73/23/CEE concernant les équipements basse tension, et en conformité avec la directive européenne relative à la compatibilité électromagnétique 89/336/CEE.

RECYCLAGE:



La présence de ce symbole sur le produit ou son emballage indique que vous ne pouvez pas jeter ce produit avec vos déchets ménagers. Pour vous débarrasser de cet appareil, vous devrez le déposer dans un centre de traitement des déchets spécialisé dans le recyclage des appareils électriques et électroniques. Le tri et le recyclage sélectif de vos déchets contribuent à préserver les ressources naturelles et sont effectués de telle sorte que ni la santé de l'homme ni l'environnement ne soient affectés. Pour plus d'informations sur les sites où vous pouvez déposer vos équipements usagés à des fins de recyclage, contactez le service concerné de la mairie de votre lieu de résidence, le service de voirie, ou le fournisseur qui vous a procuré le produit.